MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin COVID-19

TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS

JE ME POSE DES QUESTIONS SUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

- La vaccination vous protégera des complications et de la survenue de formes graves de la maladie. En vous faisant vacciner, vous vous protégez.
- Si vous avez déjà eu la Covid-19 il y a plus de 2 mois, une seule dose de vaccin suffit.
- Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables (fièvre, fatigue, douleurs musculaires) mais ceux-ci disparaissent rapidement. Si nécessaire, vous pouvez signaler un effet indésirable sur le Portail de signalement des évènements indésirables **www.signalement.social-sante.gouv.fr**. Vous pouvez aussi en parler à votre médecin.

Pour le moment, même vaccinés, continuons à appliquer les gestes barrières.

20 juillet 2021

Parlez-en à votre médecin ou rendez-vous sur
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin COVID-19

SE VACCINER, SE PROTÉGER

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination est gratuite et n'est pas obligatoire.

La vaccination est proposée de manière progressive à la population.

Vous voulez savoir si vous êtes concerné ?
Où vous faire vacciner et par quel vaccin ?

- ✓ Rendez-vous sur **www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19**
- ✓ Ou **parlez-en à votre médecin**.

12 février 2021

En l'état des connaissances, la réduction de la contagiosité par les vaccins aujourd'hui disponibles ou en cours de développement est incertaine.

Même pour les personnes vaccinées, l'application des gestes barrières et le port du masque restent nécessaires.

Vaccins Covid – Mes questions

Si j'ai une santé fragile (par exemple diabète, cancer, maladie rare) : est-ce que je peux me faire vacciner ?

Oui

Si j'ai une santé fragile : je dois me faire vacciner car je peux facilement développer une forme grave et mortelle de la Covid-19. Le vaccin m'aidera à combattre le virus.

Si j'ai déjà eu la Covid-19 : est-ce que je dois me faire vacciner ?

Oui

Même si j'ai déjà eu la Covid-19 : je dois me faire vacciner. Je peux le faire au moins 2 mois après avoir été malade, avec 1 seule dose de vaccin (au lieu de 2 doses).

Si je suis vacciné : est-ce que je peux revenir à la vie d'avant et ne plus porter de masque ?

Non

Même si je suis vacciné : je dois continuer à porter un masque et à respecter les gestes barrières jusqu'à ce que toute la population soit vaccinée.

Des questions ?
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie

ou sur VACCINATION INFO SERVICE.FR

Pour se faire vacciner :
0 800 009 110
(appel gratuit)

ou sur Santé.fr

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin COVID-19
TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS

Vaccins Covid – Informations utiles

15 juillet 2021

Se vacciner : c'est se protéger

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces pour **se protéger des formes graves** de la Covid-19.

Les vaccins Covid sont gratuits pour tous.

Où se faire vacciner ?

Vous pouvez vous faire vacciner :

- Dans un **centre de vaccination**
  0 800 009 110 www.santé.fr
- Chez votre **médecin**, votre **pharmacie** ou sur votre **lieu de soin**
- Au sein de **votre établissement** si vous êtes dans un centre médicalisé

Des questions ?
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie

ou sur VACCINATION INFO SERVICE.FR

Pour se faire vacciner :
0 800 009 110
(appel gratuit)

ou sur Santé.fr

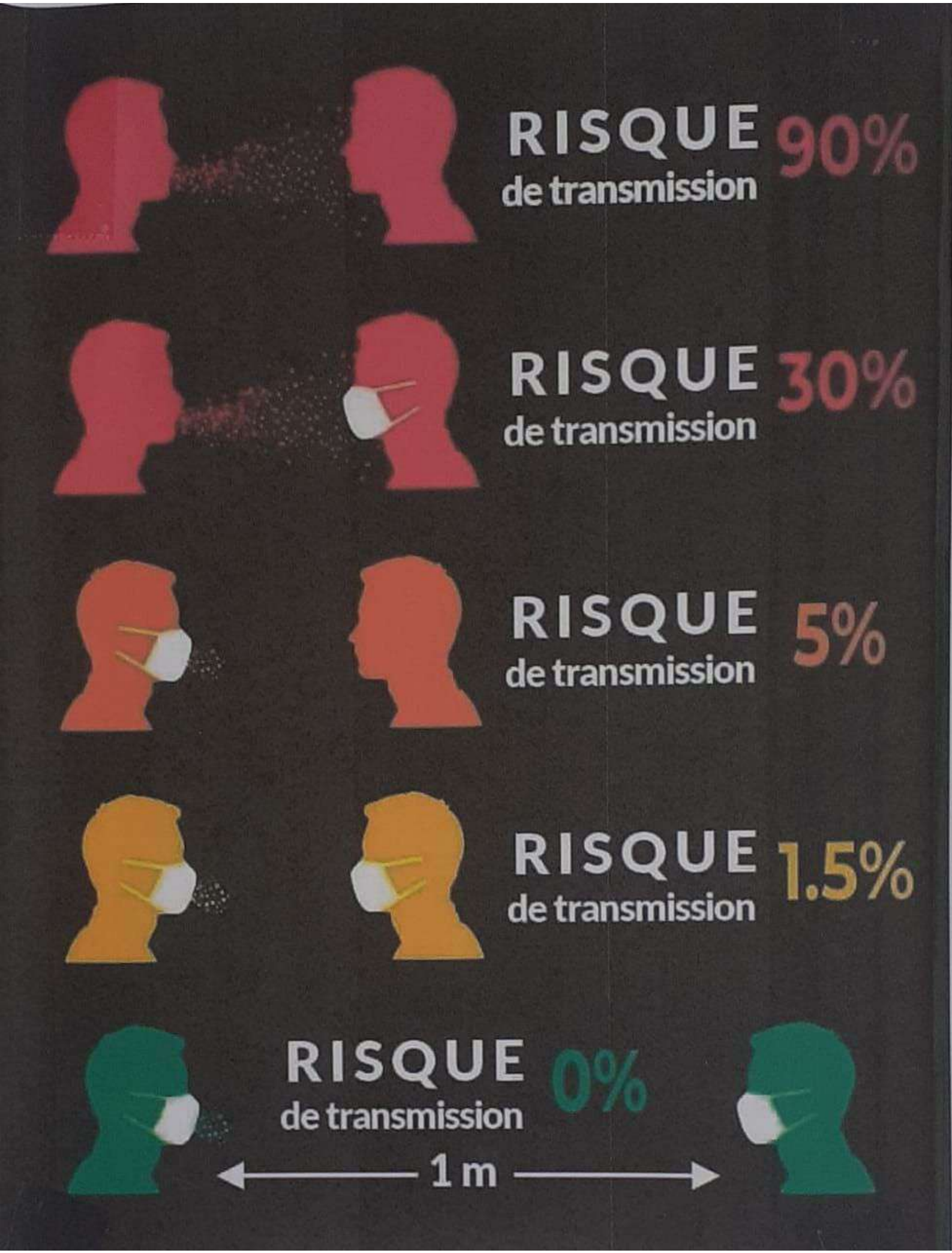
RISQUE
de transmission
90%
RISQUE
de transmission
30%
RISQUE
de transmission
5%
RISQUE
de transmission
1.5%
RISQUE
de transmission
0%
1 m